



**Autism-Europe improves  
the quality of life of autistic people**

Bulletin électronique – Octobre 2024



This information is  
easy to read!



## Editorial



Le format de ce bulletin est facile à lire. Il contient 2 articles.

- L'article à la page 3 concerne la loi sur l'adoption de la loi sur la carte européenne du handicap.
- L'article à la page 5 concerne l'appel à résumés pour notre congrès international de 2025.

## Adoption d'une nouvelle loi sur la carte européenne du handicap



Le 14 octobre, le Conseil de l'UE a adopté une directive.

Une directive est un type de législation européenne.

La directive a créé 2 nouvelles cartes pour les personnes handicapées :

**1. La carte européenne de stationnement pour les personnes handicapées**

**2. La carte européenne du handicap**



Ces nouvelles cartes aideront les personnes handicapées à voyager et à séjourner pour une courte période dans n'importe quel pays de l'UE. Autisme-Europe se réjouit de cette décision.

Autisme-Europe demande ces cartes depuis longtemps.



Maintenant que le Conseil de l'UE a adopté la directive, chaque pays de l'UE aura

- 2,5 ans pour créer des règles qui découlent de cette directive
- 3,5 ans pour faire appliquer ces règles

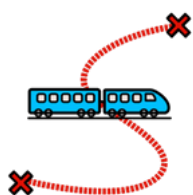


Preuve du handicap :

Les nouvelles cartes seront disponibles sous format numérique et physique.

Elles montreront que la personne est handicapée.

Elles montreront que la personne est éligible à des services spéciaux dans l'UE.



Faciliter les voyages :

Ces cartes permettront aux personnes handicapées de bénéficier d'un accès aux transports et d'un traitement spécial identiques dans tous les pays de l'UE lors de séjours de courte durée.



Quelles seront les étapes à venir ?

Les cartes seront bientôt disponibles.

Ces cartes aideront les personnes autistes et les autres personnes qui ont un handicap invisible.

Autisme-Europe et le Forum européen des personnes handicapées travailleront ensemble. Ils veulent s'assurer que tous les pays utilisent ces cartes de manière juste.

Ils veulent que les personnes autistes bénéficient aussi de ces cartes.



## Appel à presentations pour notre congrès international de 2025

Envoyez-nous votre résumé pour le 14e congrès international d'Autisme-Europe.



Un résumé contient des informations sur la présentation que vous souhaitez donner.



Le congrès aura lieu du 11 au 13 septembre 2025.

Il aura lieu à Dublin, en Irlande.

Le thème est « Qualité de vie : recherché, politique et pratique ».



Tout le monde peut soumettre un résumé :

des personnes qui ont une expérience personnelle de l'autisme ou encore des personnes issues de différents domaines (sciences, arts, sciences sociales, éducation, technologie).



Vous pouvez soumettre un résumé sur la recherche.

Un résumé sur la recherche doit avoir cette structure :

1. Expliquez la question centrale
2. Décrivez votre méthode (Comment avez-vous mené votre recherche)
3. Partagez les résultats.
4. Parlez de l'impact de votre recherche sur les personnes autistes



Vous pouvez soumettre un résumé sur les bonnes pratiques ou une histoire personnelle.

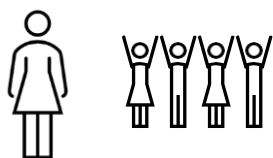
Dans ce cas, les résumés devront suivre cette structure :

1. Expliquez en quoi c'est important
2. Partagez ce que vous avez fait
3. Décrivez les défis
4. Expliquez les avantages
5. Expliquez ce qu'il se passera ensuite.

Voici une liste des sujets que nous espérons inclure dans le congrès :

1. Santé mentale et physique (par exemple, accès aux soins de santé)
2. L'autisme et le vieillissement
3. Le soutien à une vie de qualité (par exemple, bonheur, arts, loisirs)
4. Emploi
5. Des espaces sûrs et respectueux des besoins des personnes autistes
6. L'éducation à tous les âges
7. Le genre et la sexualité
8. Les différences de perspectives et la sous-représentation de groupes de personnes
9. Logement et vie indépendante
10. L'autisme et les autres handicaps
11. La communication autistiques
12. Les droits, l'auto-représentation et les changements politiques

Vous pouvez aussi soumettre un résumé qui concerne un autre sujet.



Voici les lignes directrices pour soumettre un résumé :

Vous pouvez écrire jusqu'à 250 mots maximum.

Votre résumé doit être écrit en langage clair.

Il doit être écrit en anglais.

Vous pouvez soumettre votre résumé en tant que personne ou qu'un groupe de personnes.



Remarques importantes :

Restez anonyme. Cela signifie que vous ne devez pas indiquer votre nom ni le nom d'un lieu dans votre résumé.

Ajoutez un avertissement pour les sujets qui peuvent être perturbants.

Par exemple, vous pouvez ajouter un avertissement sur le formulaire si votre sujet fait référence à des abus, de la violence, au suicide.



La date limite est le 10 janvier.

Vous avez jusqu'au 10 janvier 23:59 pour soumettre votre résumé. Pour la soumission, allez sur le site web du congrès <https://autismcongress2025>



Autisme-Europe n'acceptera pas les soumissions de résumés par courrier postal ou par e-mail.



Essayez d'utiliser des termes tels que « personne autiste ». Évitez les termes tels que « souffrir d'autisme » ou « être atteint d'autisme ».



Votre résumé sera examiné par 2 personnes. Il sera jugé en fonction de :

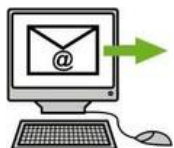
1. la qualité
2. de la nouveauté apportée
3. l'impact sur la communauté de l'autisme



Pour toute question ou si avez besoin d'aide pour soumettre votre résumé

Vous pouvez envoyer un e-mail à [aec.abstracts@abstractserver.com](mailto:aec.abstracts@abstractserver.com)





Envoyez-nous vos idées pour notre prochain bulletin. Si vous avez des idées, envoyez-nous un e-mail à [communication@autismeurope.org](mailto:communication@autismeurope.org)

**Disclaimer:**

The pictograms used in this Easy-to-read document come almost entirely from the free software for visual support ©Picto Selector, created by Martijn van der Kooij.

Some of them have been adapted by Autism-Europe. The content of this publication may be copied without formal permission or charge for personal or in-house use.

© European Easy-to-read Logo: Inclusion Europe.

More information: [www.easy-to-read.eu](http://www.easy-to-read.eu)



**Co-funded by  
the European Union**